

«La Commission d'organisation à pied d'œuvre»

La semaine prochaine, près de 1600 pèlerins quitteront le Burkina Faso pour les lieux saints de l'Islam. En attendant, comment se prépare le pèlerinage au niveau de la Commission nationale d'organisation du Pèlerinage à la Mecque (CNOPM)? Sidwaya a rencontré le secrétaire permanent de cette commission, le commissaire Ouattara Saïdou.

Sidwaya (S.) : A une semaine du départ des pèlerins pour la Mecque, qu'est-ce qui a été fait et qu'est-ce qui reste à faire du point de vue organisation au niveau de la CNOPM ?

Ouattara Saïdou (O.S.) : La Commission nationale d'organisation du pèlerinage à la Mecque (CNOPM) est la structure en charge d'organiser les hadj. Elle est placée sous la tutelle du ministre de l'Administration territoriale et de la Sécurité qui en est le président. La structure comprend aussi bien des représentants de l'administration que des associations islamiques. Toutefois, elle peut faire appel à toute compétence jugée nécessaire.

Outre, la commission travaillant à Ouagadougou, une commission régionale est à pied d'œuvre à Bobo-Dioulasso. A travers des rencontres en Assemblée générale et en sous commissions, il s'est dégagé un axe cardinal de travail autour duquel, nous travaillons présentement pour réussir le hadj 2000. Les opérations d'inscriptions se déroulent normalement. La sous commission passeport est à pied d'œuvre. Les autres sous commissions s'attèlent également dans leur domaine de compétence pour réussir la mission commune à tous, à savoir réussir le hadj 2000. La CNOPM ne ménage aucun effort à cet effet. Elle a déjà eu à rencontrer certains pèlerins (ceux présents à Ouagadougou) pour les sensibiliser par rapport à un certain nombre de précautions à prendre et d'attitudes à avoir pour réussir leur hadj dans de bonnes conditions (vaccination, hygiène alimentaire et corporelle, maladies chroniques...). nous avons espoir que les choses se dérouleront bien ; et pour la CNOPM et pour l'ensemble des pèlerins.

S. : Des rumeurs font état d'un malaise au sein de la commission d'organisation du hadj. Est-ce justifié ?

O.S. : Il n'y a pas de malaise. Ceux qui font courir ces rumeurs ne peuvent en aucun cas empêcher la CNOPM de mener à bien son travail. Mieux, nous sommes satisfaits du travail des sous commissions. L'organisation du hadj se passe bien et nous en sommes confiants. Depuis hier, une mission de prospection s'est envolée pour l'Arabie Saoudite pour la question du logement. Il n'y a vraiment pas de raison de se faire des soucis. L'organisation du hadj se déroule normalement.

S. : Par rapport à l'année passée, le coût du hadj de cette année est élevé. Qu'est-ce qui justifie cela ?

O.S. : L'augmentation s'explique par le fait qu'au niveau d'Air Afrique, le coût du billet a augmenté. Les Taxes aéroport libérés en Arabie Saoudite sont également à la hausse. Résultat, il faut maintenant déboursier plus d'un million de FCFA. La CNOPM n'y peut rien.

S. A la date d'aujourd'hui, (15 février 2000) quelle est la situation des inscriptions ?

O.S. : Le Centre de Ouagadougou a enregistré à cette date 715 inscrits et celui de Bobo-Dioulasso 400 inscrits. Soit au total 1115. Pour diverses raisons, certains pèlerins attendent la dernière minute pour venir s'inscrire. A ceux-là, nous disons qu'il faut presser le pas. Car le 18 février 2000, la mission consulaire saoudienne sera là pour les visa. Elle séjournera jusqu'au 25 février. Il est donc souhaitable que les retardataires s'inscrivent au plus tard le 18 février 2000 pour nous permettre d'être à l'aise dans notre travail.

S. : Quel sort la CNOPM réserve-t-elle aux pèlerins burkinabè qui sont allés s'inscrire ailleurs, dans d'autres pays ?

O.S. : Les pèlerins ne sont pas obligés de passer par la



Le secrétaire permanent de la CNOPM, le commissaire Ouattara Saïdou.

CNOPM pour s'inscrire. Mais il reste entendu que ceux qui se seraient inscrits ailleurs le font à leurs risques et périls. Car, en Arabie Saoudite, ils devront continuer à se débrouiller pour se loger, se nourrir, se déplacer et se soigner en cas de cas. La CNOPM ne va pas admettre des gens qui auront fait fi de ses services sous le prétexte qu'ils sont des pèlerins burkinabè. Chacun est libre de s'inscrire là où il veut. Mais qu'il ne s'attende pas eux services de la commission. Nous seront sans sentiment, et avec juste raison d'ailleurs.

S. : Sur quels fonds fonctionne la CNOPM ?

O.S. : L'Etat n'intervient pas financièrement dans l'organisa-

tion du pèlerinage à la Mecque. La CNOPM est une structure autonome. Les ressources de la commission proviennent essentiellement des frais d'organisation libérés par les pèlerins. Ce sont ces sommes qui permettent à la commission de faire face aux dépenses courantes.

S. : Souvent, les horaires des vols ne sont pas respectés et cela pénalise les pèlerins. Quelles dispositions pour les rassurer ?

O.S. : Nous assurons nos pèlerins que des précautions ont été prises pour que les dates de départ et de retour soient respectées. Notre souhait étant que les pèlerins ne souffrent pas de retard, la commission a

signé un contrat avec Air Afrique. Les termes prévoient le respect des dates de vol. Pour les cas de force majeure, des dispositions seront prises pour parer à cela afin que ce ne soit pas les pèlerins qui soient pénalisés. Nous espérons, le moment venu qu'il n'y aura pas de problème majeur.

S. : De la part de nos compatriotes en Arabie Saoudite, quelles contributions attendez-vous ?

O.S. : Nous avons besoin des services de nos compatriotes en Arabie Saoudite. Il s'agit essentiellement des étudiants. Ils vont être sollicités pour aider les pèlerins à accomplir leurs rites, à se déplacer, à interpréter... Connaissant mieux le terrain, ils seront d'un grand concours pour les pèlerins. En retour ils recevront un petit pécule.

S. : Il a été souvent questions de gestion légère des sous du Hadj. Sera-t-on à l'abri cette année ?

O.S. : Nous prévoyons la gestion séparée. A chacun son rôle. Au sein de la commission il y a une sous commission finances. Nous l'avons responsabilisé au maximum. C'est à elle que revient la garde de la caisse et des chèquiers. Les dépenses sont décidées en

Suite page 18

Le programme des vols A) Les vols aller

Dates	Lundi 21 février	Mardi 22 février	Mercredi 23 février	Jeudi 24 février
Appareils VOLS	B 747 RK 4634	B 747 RK 4636	B 747 RK 4638	B 747 RK 4640
Offres sièges	476	476	476	476
Quagadougou	Départ 23 h 30	19 h 30 ¹	19 H 00	11 H 30
BOBO	Arrivée -	20 H 30	-	12 h 30
	Départ -	23 h 30	-	15 H 30
JEDDAH	Arrivée 05 h 30	05 h 30 [*]	01 h 00 [*]	21 h 30

(*) Arrivée le lendemain

B) Les vols retour : les horaires et numéros de vol seront confirmés ultérieurement

Dates	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Appareils Vols	B 747 RK 4051	B 747 RK 4053	B 747 RK 4055	B 747 RK 4057
Offres sièges	496 Sièges	476 Sièges	476 Sièges	476 Sièges
JEDDAH	Départ 03 h 00	19 h 00	14 h 00	06 h 00
Bobo	Arrivée -	01 h 00 [*] (mardi)	-	12 h 00
	Départ -	03 h 00	-	14 h 00
Quagadougou	Arrivée 09 h 00	04 h 00	20 h 00	15 h 00

Suite de la page 17

Assemblée générale des présidents des sous commissions. Pour sortir l'argent de la caisse, la double signature est d'exigence.

Si la gestion séparée est bien observée, il n'y a pas lieu de craindre les dérapages. En plus de ces précautions, nous sensibilisons les uns et les autres à la gestion saine du bien commun dans l'intérêt des pèlerins.

S. : Des cas sociaux ne manqueront pas de se présenter à la CNOPM. Qu'est-ce qui sera fait à cet effet ?

O.S. : On ne souhaite pas les cas sociaux. Mais si d'aventure ils se présentaient, la commission est obligé de les gérer. Nous avons pour minimiser le risque des cas sociaux sensibilisé les pèlerins sur l'hygiène alimentaire, corporelle. Ils ont été appelés à la vigilance du fait que même à la Mecque ils peuvent être victime de vol. Donc que chacun prenne ses précautions. Dans la mesure de ses moyens, il reste entendu que la commission gèrera les cas sociaux au cas par cas. Mais notre souhait serait de n'avoir pas du tout à gérer de cas sociaux parce que les pèlerins auraient pris en compte nos recommandations.

S; : Sous le couvert du hadj, certains pèlerins s'adonnent à des activités commerciales. Le font-ils avec la «bénédiction» de la CNOPM ?

O.S. : Si des pèlerins veulent profiter de l'occasion pour mener des activités commerciales, ils sont libres de le faire. Mais qu'ils sachent qu'au pays la douane les attend. Il n'y aura pas d'intervention ni de couverture pour eux.



Le commissaire Ouattara Saïdou «tout se déroule normalement au niveau de la CNOPM».

Par contre, pour les petits cadeaux à offrir à la famille et aux amis, la CNOPM s'en remettra à la diligence des services de douane.

S. : L'Association des démarcheurs a été créée. Avec cette association quels genres de rapports entretient la CNOPM ?

O.S. : Avec l'Association des démarcheurs, nous avons des rapports de partenariat. C'est un partenaire de la CNOPM au même titre que ECOBANK et Air Afrique. Cette année il a été mis en place, grâce à l'esprit

de partenariat bien compris un guichet unique dont l'avantage est de faciliter les démarches au niveau des pèlerins.

Avec les démarcheurs, nous avons de bons rapports. Certains membres de leur association sont membres de

la CNOPM au sein de laquelle ils exécutent leurs tâches de façon consciencieuse.

Toutefois, il reste entendu que la CNOPM est la seule structure chargée de la gestion du hadj au Burkina.

S. : Le 2e vice-président de la CNOPM, en la personne du représentant des associations islamiques a été remercié. Est-ce que cela ne nuit pas à l'ambiance de travail de la commission ?

O.S. : Malgré ce vide, il n'y a aucun problème. L'ambiance de travail est au beau fixe.

Aucune plainte jusque-là. Tout ce passe bien et les sous commissions travaillent normalement.

S. : A une semaine du départ, que retenez-vous comme soucis ?

O.S. : Les soucis majeurs se situent à deux niveaux. C'est d'abord le respect des vols à l'aéroport. C'est ensuite, l'acquisition d'un bon site pour héberger nos pèlerins. Il y a également l'octroi des visas à temps. Enfin, un souhait qui n'est pas des moindres : atteindre au moins 1600 pèlerins à la date du 20 février 2000.

S; : La CNOPM reste redevable à Air Afrique de 23 millions de FCFA. Comment comptez-vous éponger cette dette ?

O.S. : C'est exact. Air Afrique est un partenaire de la CNOPM. Ce faisant, la CNOPM ne va pas se dérober par rapport à ce qu'elle doit à Air Afrique. Elle va payer dans la mesure de ses moyens. Cela contribuera à consolider les bons rapports. C'est un engagement que nous allons respecter.

S. : L'encadrement a été maintes fois critiqué par les pèlerins. Les délégués disent-ils, ne sont pas toujours à leurs côtés ...

O.S. : Les pèlerins quitteront leurs milieux d'origine pour un nouveau milieu, celui de

l'Arabie Saoudite. Dans leurs milieux d'origine, ils avaient leurs comportements, leurs habitudes et leurs attitudes. Dans leur nouveau milieu, ils vont être certainement désemparés. Pour les sécuriser, les délégués et les membres de la commission seront à leurs côtés à travers des rencontres, des causeries sur leurs vécus, leurs préoccupations et leurs attentes. C'est ainsi que nous entendons les encadrer afin qu'ils ne se sentent à aucun moment seuls. Jusqu'à leur retour nous serons à leurs côtés.

S. : Ça semble être toujours le même langage ?

O.S. : Plusieurs fois nous avons été témoins de cette situation regrettable. Des enseignements ont été tirés du passé pour préparer au mieux ce hadj 2000. Et nous espérons que cette année cela ne va pas se reproduire. Dans ce sens il a été notifié aux délégués qu'ils sont avant tout en mission, au service des pèlerins. Il ne s'agit donc pas de profiter d'une opportunité pour aller à la Mecque pour ses propres affaires. Il faut se mettre au service des pèlerins. Du reste, une organisation sera mise en place en Arabie Saoudite au niveau de la CNOPM pour mieux rapprocher les délégués des pèlerins. Les pèlerins seront suivis au quotidien par les délégués.

➤ **Propos recueillis par Sita TARBAGDO**